



Abonnement Cessonnais

## FICHE D'INSCRIPTION

**Année 2019**

Taxe d'habitation   
Facture gaz, électricité   
(de - de 3 mois)

### ABONNEMENT ANNUEL

Individuel Temps plein:  Individuel Semainier:   
Couple Temps Plein:  Couple Semainier:   
Jeune -25ans (fournir justificatif):  Jeune -18ans (fournir justificatif):

### PARTICIPANT

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Ⓞ DOMICILE: ..... Ⓞ PORTABLE : .....

MAIL: .....

COMITE D'ENTREPRISE : .....

accepte

refuse

que mes coordonnées soient transmises à d'autres abonnés.

### POUR LES ABONNEMENTS COUPLES:

NOM ET PRENOM DU CONJOINT: .....

DATE DE NAISSANCE : .....

### PAIEMENT

Montant de l'Inscription: .....Euros

Carte bancaire :  Espèces : (interdit supérieur à 300€):

Coupon Sport :  Chèque Vacances :

Chèque (à l'ordre de la Régie de recettes du Golf)

Banque : ..... N° Chèque : .....

**Pièces à fournir :** -1 photo d'identité ou ancienne carte pour une réinscription,  
(2 photos d'identité pour les nouveaux)  
-1 enveloppe timbrée non libellée

*Toute inscription sera ferme et définitive à la signature de la fiche d'inscription et ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un éventuel changement d'abonnement après cette date.*

***Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur du Golf de Cesson, celui-ci étant disponible à l'accueil du Golf ou sur le site internet de la ville dans rubrique golf.***

***Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.***

# CHARTRE DU GOLF

*que vous devez respecter dans l'intérêt des joueurs et du terrain, pour votre sécurité et celle des autres.*

## I - REGLES LOCALES

➤ Concernant le practice, les joueurs doivent prendre conscience **qu'il est dangereux d'envoyer des balles sur le n°1 et le n°9** et en dernier recours **de le signaler en criant « BALLES » le plus fort possible**

➤ il est strictement interdit : **d'utiliser des balles de practice sur le parcours ;**

- d'aller chercher les balles dans les champs et propriétés privées qui bordent le golf.

➤ tout golfeur contrôlé sur le parcours sans avoir attaché à son sac son badge porte carte ou bracelet de couleur et sans avoir acquitté le droit d'entrée pourra être exclu définitivement du golf de CESSON-SEVIGNE.

➤ Pour éviter de ralentir les parties qui vous suivent, merci de vous présenter au départ du n°1, **5 minutes avant l'heure prévue.**

➤ En fonction des périodes de fréquentation au golf, **vous devez accepter de jouer avec d'autres personnes quelque soit votre niveau de jeu.**

➤ **Rappel : En cas d'utilisation des installations golfiques par les abonnés en dehors des heures d'ouverture de l'accueil ainsi que sur les utilisations particulières (exception du week-end), la ville décline toute responsabilité en cas d'accidents, vols ou autres.**

## II - REGLES GENERALES

➤ ne gênez pas un golfeur en train de jouer son coup en bougeant, parlant ou en restant près de sa balle.

➤ évitez une lenteur excessive. Ne vous laissez pas distancer par la partie qui vous précède, sinon laissez passer celle qui vous suit (2h maxi pour faire une partie à 4 joueurs).

➤ ne jouez pas avant que les joueurs qui vous précèdent ne soient hors d'atteinte.

➤ si vous cherchez une balle et qu'il devient évident qu'elle sera difficile à trouver, vous devez laisser passer la partie qui vous suit.

➤ sur le parcours, remettez en place les touffes de gazon que vous avez arrachées et nivelez le terrain. Vous devez réparer soigneusement tout dommage que votre balle a pu causer au green (**relevez vos pitches**).

➤ **Priorité pour un coup joué en direction du green : si le jardinier a commencé à tondre un green en retirant le drapeau du trou, il est prioritaire pour finir la tonte avant que le joueur n'exécute son coup.**

Si cette priorité n'est pas respectée, le joueur encourt une exclusion temporaire puis définitive en cas de récidive et la ville se réserve le droit de porter plainte.

➤ les sacs et chariots doivent être laissés à l'extérieur des greens, des départs et des tours de greens. Le drapeau préalablement déposé à l'extérieur du green doit être replacé dans le trou avant de quitter le green.

➤ En cas de mauvaises conditions climatiques, l'utilisation des chariots sur le parcours peut être interdite.

➤ quittez le green dès que vous avez terminé de jouer le trou.

➤ avant de quitter un bunker, effacez avec soin les traces que vous avez pu y faire.

Je soussigné(e),.....reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte du Golf de Cesson-Sévigné et m'engage à les respecter.

Date:.....

Signature :